

Nouvelles méthodes d'apprentissage :
Apprendre les langues en toute liberté
sans se déplacer grâce à TELL ME MORE®

A l'heure de la mondialisation des échanges, la maîtrise des langues étrangères devient essentielle pour pouvoir communiquer avec son environnement, privé ou encore professionnel. Or selon les derniers résultats du TOEFL, la France ne se classe qu'au 69ème rang des pays parlant le mieux l'anglais.

Alors comment se perfectionner en langues étrangères face à un emploi du temps de plus en plus chargé, mêlé de rendez-vous et de contraintes de dernière minute ? S'allier avec son ordinateur s'avère une précieuse solution. En franchissant des contraintes de temps et d'espace, les solutions TELL ME MORE® permettent à tous de s'immerger dans l'apprentissage des langues, en toute liberté.

Veuillez trouver ci-joint le communiqué correspondant.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute information complémentaire.

Cordialement,

PS: ci-dessous le communiqué de presse intégral.

Nouvelles méthodes d'apprentissage :
Apprendre les langues en toute liberté
sans se déplacer grâce à TELL ME MORE®

A l'heure de la mondialisation des échanges, la maîtrise des langues étrangères devient essentielle pour pouvoir communiquer avec son environnement, privé ou encore professionnel. Or selon les derniers résultats du TOEFL, la France ne se classe qu'au 69ème rang des pays parlant le mieux l'anglais.

Alors comment se perfectionner en langues étrangères face à un emploi du temps de plus en plus chargé, mêlé de rendez-vous et de contraintes de dernière minute ? S'allier avec son ordinateur s'avère une précieuse solution. En franchissant des contraintes de temps et d'espace, les solutions TELL ME MORE® permettent à tous de s'immerger dans l'apprentissage des langues, en toute liberté.

TELL ME MORE nouvelle version : des fonctionnalités de mobilité exclusives

Solution mobile, TELL ME MORE® permet de travailler de n'importe où, avec son ordinateur portable. De chez soi, en vacances ou en déplacement, le DVDROM TELL ME MORE® est utilisable, simplement en branchant le **micro-casque fourni**. Sans contraire horaire, l'apprentissage des langues étrangères devient alors **illimité**.

En effet, selon une étude menée par GFK (mars 2008), 55% des possesseurs de logiciel d'apprentissage des langues disent avoir choisi cette solution pour l'utiliser « n'importe où, n'importe quand ».

C'est pourquoi, la nouvelle version de TELL ME MORE®, en plus de ses nombreuses innovations comprend des **fonctionnalités de mobilité exclusives** :

- gravage de CD audio ;
- transfert des contenus audios sur MP3 ;
- transfert des vidéos et audios sur Pocket PC ou smartphone équipé de Windows Mobile.

En tant que **véritable alternative aux cours particuliers**, TELL ME MORE® permet d'approfondir le travail de l'oral, au même titre qu'avec un professeur particulier physiquement présent. Grâce à la technologie de reconnaissance vocale

développée, il est désormais possible de pratiquer les **exercices de compréhension et d'expression orale, en toute autonomie.**

La grande majorité des exercices proposés par TELL ME MORE® misent sur la pratique intensive de l'oral, quelque que soit le niveau de l'élève :

- **Exercices de compréhension de vidéos, y compris les vidéos d'actualité de la chaîne Euronews ;**
- **Exercices de prononciation ;**
- **Dialogues interactifs ;**
- **Conversation virtuelle : dialogue spontané avec un natif ;**
- **Doublages de séries TV.**

Apprendre les langues à distance avec l'Ecole en ligne

TELL ME MORE® dispose par ailleurs d'une autre solution d'apprentissage: **l'Ecole de langue en ligne TELL ME MORE®.** Véritable cours de langues à distance, une connexion internet suffit à plonger l'apprenant dans le monde linguistique.

Disponible sur internet et par abonnement, cette formule présente l'avantage d'offrir un suivi par un tuteur natif. Les différents échanges avec le tuteur se font par courrier électronique et de façon hebdomadaire par téléphone.

Mais cette pédagogie d'accompagnement va au-delà, avec un **accès illimité aux classes virtuelles.** L'Ecole de Langues en ligne TELL ME MORE propose des « classes » de conversation d'une durée de 45 minutes sur internet, animées par un professeur natif. L'apprenant choisit alors parmi une **vingtaine de classes virtuelles hebdomadaires** celle à laquelle il souhaite assister selon son niveau et ses besoins. Ainsi, il conserve son autonomie en termes d'emploi du temps, tout en bénéficiant d'un **accompagnement personnalisé par un e-coach.**

A propos d'Auralog :

Créée en 1987 par Nagi Sioufi, Auralog est spécialisée dans **l'édition de solutions e-learning pour l'apprentissage des langues.** Premier éditeur en France à avoir introduit les technologies de **reconnaissance vocale** dans ses logiciels d'enseignement, **Auralog a décliné TELL ME MORE® en portail pour la formation professionnelle et l'éducation, en école de langues en ligne sur Internet, et en DVDrom pour les particuliers.**

La méthode TELL ME MORE® est reconnue **d'intérêt pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale français.** Des milliers d'établissements scolaires en France (lycées de la région Ile de France, écoles de commerce ou d'ingénieurs) et dans le monde (Universités de Burgos, Leipzig, Naples...) sont équipés de la version Education. **La version Entreprises,** élue Blended Solution de l'année 2007, est utilisée par des grands Groupes internationaux dont 60% des entreprises du CAC40. **Les DVDrom TELL ME MORE®** pour le grand Public, compatibles Microsoft Windows 7, occupent près de 54% de part de marché valeur en France (source GFK-2008).

La société Auralog compte aujourd'hui 300 employés, a ouvert plusieurs filiales aux USA, en Allemagne, Chine, Espagne et Mexique et forme plus de 5 millions d'utilisateurs dans le monde.

Plus d'informations : www.tellmemore.fr